

Image not found or type unknown



## diagnostic amiante faux

Par **axurit**, le **18/02/2023** à **12:01**

Bonjour

j'ai acheté en 2005 un maison construite en 1982.

Le diagnostic amiante ne signalait à l'époque qu'un poteau amianté dans le jardin. A la suite de travaux je viens de m'apercevoir que tout le toit est en fibrociment (donc amianté) recouvert de tuile.

Le diagnostic était donc faux. Est ce que je peux encore avoir un recours car il me faudra une somme importante pour refaire mon toit?

Merci

Axurit

Par **youris**, le **18/02/2023** à **12:05**

bonjour,

est-ce que l'amiante pouvait être détectée sans démontage ?

Le diagnostiqueur doit pouvoir accéder à toutes les parties visibles de bien ainsi qu'à celles qui, même si elles ne sont pas directement visibles, peuvent l'être après une action non destructive comme c'est le cas d'un démontage.

salutations

Par **axurit**, le **18/02/2023** à **13:09**

Merci Youris pour votre réponse.

je soupçonne le propriétaire précédant d'avoir su que le toit était en fibrociment et de l'avoir caché.

Je pense qu'un examen minutieux de la toiture aurait permis au diagnostiqueur de voir le fibrociment car le toit est en deux niveaux dont un a niveau des yeux. Je pense qu'il n'est pas monté sur le toit

Par **Visiteur**, le **18/02/2023** à **13:18**

Bonjour,

"voir" ne suffit pas. Il faut faire des analyses pour vérifier la composition du matériau.

Attention : l'artisan peut mettre en cause votre responsabilité, car vous deviez faire le repérage amiante avant travaux :

<https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/batiments/article/le-reperage-de-l-amiante-dans-les-batiments>

Il est donc important de faire cette analyse (mieux vaut tard que jamais) et vous saurez ainsi s'il y a lieu de poursuivre le vendeur ... ou pas.

Par **oyster**, le **19/02/2023** à **10:27**

Bonjour ,

Si le diagnostic est effectué avant 2013 était garantie à vie ,sauf que depuis le diagnostic amiante est obligatoire en cas de vente !...

Faire une analyse ,et, le traitement des déchets ne sont pas gratuits ,mais c'est ainsi ..

L'artisan pourrait donc ne plus faire les travaux .